

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 132 (1981)

Heft: 12

Rubrik: Forstliche Nachrichten = Chroniques forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bund

Sommes-nous impuissants face au flétrissement de l'orme?

Depuis quelque temps, les communications sur la maladie et le dépérissement des ormes se multiplient. Dans les parcs et les allées surtout, cette maladie provoque la perte de beaux arbres et donne lieu à de vives inquiétudes. De plusieurs côtés, on a fait certains efforts pour essayer de trouver des moyens de lutter contre le «flétrissement de l'orme». On ne dispose toutefois pas encore de procédés pouvant être appliqués dans la pratique. Nous donnons ci-après une vue d'ensemble de la nature de cette maladie et de l'état d'avancement des travaux en matière de lutte.

1. Nouvelle épidémie de flétrissement de l'orme

Déjà au cours des années 20 et 30, une grave épidémie de flétrissement de l'orme a frappé l'Europe et l'Amérique du Nord. De nombreux arbres, surtout dans des parcs et des allées, furent victimes de cette maladie. Comme ce furent principalement des biologistes hollandais qui étudièrent cette maladie, on lui donna le nom de «maladie hollandaise des ormes» (Dutch Elm Disease).

L'épidémie diminua plus tard en intensité et la maladie prit un cours plus bénin. L'agent pathogène de ce flétrissement de l'orme (*Ceratocystis ulmi*), un champignon parasite, existe aujourd'hui encore chez nous, mais sous une forme très peu virulente.

Depuis 1972, on observe en Grande-Bretagne une nouvelle et forte épidémie. Une nouvelle souche de *Ceratocystis ulmi* se propage aujourd'hui dans le monde entier.

Extérieurement, cette nouvelle forme ne se distingue pratiquement guère de celle

que l'on connaissait jusqu'ici. Seuls des examens spéciaux en laboratoire permettent de les distinguer.

Il existe ainsi aujourd'hui côte à côte deux souches différentes d'agent pathogène:

- une souche peu virulente provenant de la première épidémie des années 1930 et
- une souche très virulente de *Ceratocystis* issue de la deuxième épidémie des années 1970.

Ainsi qu'on peut le lire dans la littérature, cet agent pathogène a été observé il y a quelques années déjà en France, Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en RFA, aux USA, au Canada et en Iran, et depuis lors, il s'est encore propagé ailleurs. En Suisse, on n'effectue pas d'observations spécifiques systématiques.

2. Infection et évolution de la maladie

Ce sont le petit et le grand scolyte qui sont les principaux responsables de la diffusion du flétrissement de l'orme. En effet, ils transportent le champignon dans les loges de ponte et les galeries larvaires situées entre l'écorce et le bois. Là, les coléoptères absorbent des spores dans leur tube digestif; ainsi chargés, ils s'envolent sur les arbres sains, où ils commencent à forer des galeries de nutrition dans les fourches. Cela provoque l'infection.

A proximité immédiate, la maladie peut aussi se propager d'arbre en arbre, via anastomose des racines (arbres malades et arbres sains reliés entre eux par les racines), comme cela se produit avec une maladie apparentée, le flétrissement du chêne. Le champignon parasite se propage ainsi d'un arbre à l'autre en empruntant les trachées.

Le champignon se multiplie et envahit le système de vaisseaux de la plante hôte en y provoquant des changements. On donne à de telles maladies le nom de trachéomycoses ou de maladies des vaisseaux.

Au stade avancé de la maladie, l'alimentation en eau est tellement perturbée que les arbres touchés dépérissent. Ce dépérissement se produit généralement de façon progressive. Tout d'abord, quelques branches et rameaux meurent, puis c'est le tour de parties importantes de la cime, et enfin de l'arbre entier.

Une caractéristique typique permettant de reconnaître aisément si un arbre est touché par le *Ceratocystis ulmi* est la coloration foncée des vaisseaux, visible à l'œil nu sur des coupes transversales et longitudinales de rameaux et de branches d'arbres touchés.

3. La réceptivité de diverses espèces d'ormes et la diffusion de la maladie

En Asie orientale, le berceau de l'agent pathogène, des espèces d'ormes résistantes au *Ceratocystis* ont pu se développer au cours de millénaires. Les ormes d'Europe et d'Amérique du Nord, en revanche, sont tous réceptifs. On peut à l'occasion observer des différences de réceptivité à la maladie entre les diverses espèces; en ce qui concerne nos ormes champêtres, nos ormes de montagne et nos ormes diffus, on ne constate pas de telles différences; ils sont tous extrêmement réceptifs.

La situation est analogue à celle que l'on observe chez un certain nombre d'autres importantes maladies cryptogamiques à caractère épidémique (par exemple le chancre de l'écorce du châtaignier), où les arbres hôtes provenant du pays d'origine sont très résistants, alors que dans la nouvelle zone de diffusion, les hôtes sont fortement attaqués.

Le scolyte de l'orme, vecteur du champignon, se développe uniquement sur des arbres affaiblis (seul le forage de nutrition de l'insecte adulte a lieu dans la cime d'arbres sains et forts). Cela explique probablement le fait que les arbres de parcs et d'allées, qui croissent souvent dans des conditions de station défavorables, sont plus gravement touchés que les arbres se trouvant dans des peuplements forestiers.

4. Mesures de lutte

Les mesures pour lutter contre le flétrissement de l'orme n'ont qu'une efficacité très limitée. Au stade actuel de la recherche, elles ne peuvent en général être appliquées qu'aux arbres de parcs et d'allées; on ne peut guère y songer pour les arbres en forêt. Nous citerons:

- a) Le remplacement des espèces d'ormes réceptives par des espèces résistantes. A côté des phytopathologues, des pépiniéristes, en particulier, se sont aussi occupés de cette maladie de l'orme. Des expériences montrent que c'est en élevant des espèces résistantes que l'on a le plus de chances de combattre la maladie. Des recherches sur des souches extrêmement virulentes ont montré que diverses espèces de races d'ormes sont aussi hautement résistantes à cet agent pathogène.
- b) Les autres possibilités de préserver l'orme de cette maladie consistent à lutter contre le scolyte, vecteur du champignon, soit: abattre les arbres dépérissants ou malades, les écorcer, enlever ou brûler immédiatement le bois, afin de détruire les lieux de ponte des scolytes. Lorsqu'on décèle à temps l'attaque (rameaux secs isolés), on peut stopper l'infection en coupant radicalement la branche. Ces travaux ne peuvent toutefois se faire qu'en dehors de la période de végétation, afin d'éviter d'attirer des scolytes par les émanations de substances propres à la plante.

Il n'existe sur le marché aucun fongicide qui permettrait de combattre la maladie en forêt. Aux USA, les chercheurs se sont efforcés de développer des fongicides systémiques, sans toutefois parvenir jusqu'ici à un résultat permettant une application dans la pratique.

Ce n'est qu'en relevant méthodiquement l'aire de diffusion de la maladie et en coordonnant tous les efforts que l'on parviendra peut-être à développer des mesures efficaces. Ce n'est toutefois pas encore le cas en Suisse.

Office fédéral des forêts
Institut fédéral de recherches
forestières

Kanton Solothurn

Wahl zum Oberförster

Herr Dr. sc. techn. Franz Borer, dipl. Forstingenieur ETHZ, wurde am 25. Oktober 1981 zum Oberförster des Kreises Dorneck SO gewählt. Er ist der Nachfolger des kürzlich zum Kantonsoberförster gewählten Herrn Willi Jäggi.

Schweiz

Distinction pour un forestier vaudois

Le conseil de la fondation «*Pro Silva Helvetica*» a honoré un ingénieur forestier vaudois, Monsieur Paul Gardiol, inspecteur forestier à Aubonne, par la remise de la médaille Kasthofer, pour avoir pratiqué et propagé avec succès une sylviculture naturelle.

Liechtenstein

Landesforstmeister E. Bühler, Vaduz, wurde am 20. November 1981 an der Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau, der Wilhelm-Leopold-Pfeil-Preis 1981 verliehen.

SIA

Der SIA hat die Ordnung 104 für Leistungen und Honorare der Forstingenieure als Ganzes revidiert und am 15. Oktober 1981 allen interessierten Kreisen zur Vernehmlassung vorgelegt (Frist: 15. März 1982).

Am Montag, 25. Januar 1982, 15.15 Uhr, findet im ETH-HG unter der Leitung von F. Ramser eine Orientierungsveranstaltung

über die neugeschaffene HO 104 statt (Dauer bis zirka 16.30 Uhr). Vertreter des Forstdienstes sowie Freierwerbende sind eingeladen, sich am 25. Januar 1982 mit der neuen HO 104 auseinanderzusetzen und an der Vernehmlassung teilzunehmen. Vernehmlassungsexemplare können beim SIA-Generalsekretariat, Selnastr. 16, Postfach, 8039 Zürich, gratis bezogen werden.

Für die Fachgruppe der Forstingenieure:
R. Stahel

Ausland

Bundesrepublik Deutschland

Franz-von-Baur-Preis

Am 30. Oktober 1981 wurde im Rahmen der Forstlichen Hochschulwoche in München erstmals dieser der Förderung des forstwissenschaftlichen Publikationswesens dienende Preis an den Ltd. Forstdirektor Dr. Fritz Helmut Evers von der Forstlichen Versuchs- und Forschungsanstalt Baden-Württemberg (Freiburg), Stuttgart-Weilimdorf, verliehen.

Tschechoslowakei

Vom 10. bis 20. Mai 1982 findet unter der Leitung von Forsting. H. Schatzmann, Zofingen, eine forstlich-wildkundliche Studienreise in die Tschechoslowakei statt. Kosten: Fr. 1495.—. Organisiert wird die Reise von der Arcatour Zug, Bahnhofstrasse 23, 6300 Zug, Telefon (042) 21 97 79, bei der das Detailprogramm bezogen werden kann.